



Berne, 29 septembre 2020

Destinataires :  
Gouvernements cantonaux

**Ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux lors de leur abattage :  
ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) consulte les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur un projet de révision de l'ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux lors de leur abattage.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos éventuels commentaires d'ici au

**15 janvier 2021**

au plus tard.

La présente modification vise en particulier à :

- inscrire dans l'ordonnance de nouvelles prescriptions relatives à l'abattage des poissons et des décapodes marcheurs ;
- instaurer l'étourdissement des poules et des dindes au gaz ;
- instaurer une limite de poids pour les volailles pouvant être étourdiées par un coup sur la tête ;
- abolir l'étourdissement des mammifères par un courant électrique traversant tout le corps.

Nous vous invitons à donner votre avis sur le projet et le rapport explicatif.

Les documents de la consultation sont disponibles sur la page internet suivante : <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#DFI>

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi vous saurions-nous gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique

(prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti : [vernehmlassungen@blv.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@blv.admin.ch)

Veillez utiliser exclusivement le formulaire que vous trouverez ici :

<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html#EDI>.

En prévision d'éventuelles questions de notre part, nous vous prions, en outre, de nous indiquer les responsables de ce dossier et leurs coordonnées.

M. Peter Jakob (tél. 058 / 464 58 50, e-mail : [peter.jakob@blv.admin.ch](mailto:peter.jakob@blv.admin.ch)) se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

En vous remerciant par avance de votre précieux concours, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Hans Wyss  
Directeur